



Plan de continuité pédagogique Scénario orange

Cadre sanitaire année scolaire 2021-2022	Doctrine d'accueil	Protocole sanitaire	Activités physiques et sportives
Niveau 3 / Niveau orange	<p>Cours en présentiel en école primaire</p> <p>Cours en présentiel au collège</p> <p>Hybridation au lycée selon contexte local</p>	<p>Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains</p> <p>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</p> <p>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré</p> <p>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</p> <p>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de deux mètres</p>	<ul style="list-style-type: none">Distances physiques 2 mètres pour les activités en statique, lors des activités en intérieur et en extérieur Activités de contacts proscrites en intérieur et extérieurPort du masque Port du masque en intérieur lors d'une activité physique Port du masque pour les élèves statiques Activités sans port du masque uniquement en extérieurLieux de pratique Activités organisées sous réserve qu'elles concernent des élèves relevant d'un même groupe Pas de rencontre entre établissements ou entre différents groupesPratiques autorisées Aucun sport de contact n'est possible Activités en intérieur uniquement de « basse intensité » Activités en extérieur à l'exception de celles de contact